



Liberté, égalité, fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 22

Présents : 13

Votants : 17

L'an deux mil vingt cinq

Le 05 novembre 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de MESCHERS,

Dûment convoqué s'est réuni en séance publique,

A la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame FRIBOURG Françoise**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 30 octobre 2025

Délib n° 10-05-11-2025

PRESENTS :

Mme FRIBOURG Françoise – M. BANETTE Pascal – Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine –
M. GUILLOUX Hervé – M. BOZIER Vincent – Mme MARTIN FRECHE Catherine – M. BEZIE Patrick –
M. MAUDOUX Jean-Luc - Mme PIETTE Bernadette - Mme MÉCHIN Chantal - Mme DROCHON
Catherine - Mme BARATTE Annie-Claude - Mme MORIN Catherine.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme BERNARD Alexia a donné pouvoir à M. BANETTE Pascal
M. DECUPPE Philippe a donné pouvoir à Mme FRIBOURG Françoise
M. HARLÉ Éric a donné pouvoir à Mme DROCHON Catherine
M. TINGAUD Pascal a donné pouvoir à Mme MORIN Catherine

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme CEGLAREK Marinette
M. BARRAUD Philippe
Mme LAGUERRE Charlotte
Mme FAYNET Maëlle
M. BAUMGARTEN Nicolas

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme MARTIN FRECHE Catherine

10 - Tarifs 2026 – Budget du port -

Vu Les articles L.2125-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P).

Monsieur Hervé GUILLOUX, donne lecture des tarifs applicables au port de Meschers.

BASSIN D'ÉCHOUAGE : Tarif au m² à l'année 48.19 € H.T. soit 57.83 € T.T.C

BASSIN A FLOT : Tarif au m² à l'année 53.55 € H.T. soit 64.26 € T.T.C.

CHENAL : Tarif au m² à l'année 18.74 € H.T soit 22.49 € T.T.C

PROFESSIONNELS - : Tarif accès à la cale de mise à l'eau 333.33 € H.T soit 400.00 € T.T.C

BATEAUX DE PECHE - Professionnels		
	Tarif H.T.	
Longueur	Mois	Année
Bateaux ≤ 5.99 mètres	97.96 €	117.45 €
Bateaux > 6 mètres	105.80 €	223.48 €

CALE DE MISE A L'EAU		
	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Badge utilisateur	7.67 €	9.20 €
Mise à l'eau ou à terre par les particuliers par leurs propres moyens (jets skis compris)	4.67 €	5.60 €
Mise à l'eau ou à terre par les particuliers par leurs propres moyens (jets skis compris) Forfait annuel	83.33 €	100.00 €
Mise à l'eau ou à terre par les locataires du port par leurs propres moyens : - Particuliers - Professionnels – Forfait annuel Délégation du 01/10/2024	Gratuité 333.33 €	Gratuité 400.00 €

CARRELETS		
	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Carrelets ≤ 20 m ² - Tarif annuel	200.00 €	240.00 €
Carrelets > 20 m ² - le m ² supplémentaire	12.04 €	14.45 €

AIRE DE STATIONNEMENT SUR AIRE TECHNIQUE		
	Tarif H.T	Tarif T.T.C
Prix au m² par jour	0.36 €	0.43 €

AUTRES PRESTATIONS		
	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Douche plaisanciers	Gratuité	
Machine à laver le linge plaisanciers	1.67 €	2.00 €
Sèche-linge plaisanciers	1.67 €	2.00 €
Inscription sur liste d'attente	16.67 €	20.00 €
Renouvellement de l'inscription sur liste d'attente	13.33 €	16.00 €
Déplacement d'un bateau à l'intérieur du port par les agents du port – Aller/Retour	62.50 €	75.00 €
Intervention de sécurisation de bateaux effectuée par le personnel du port – Main d'œuvre par heure et par agent	43.79 €	52.55 €

AIRE DE CARENAGE

CATÉGORIE BATEAU	SURFACE En m ²	TARIF Par m ² et par jour d'occupation	
		Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
A	≤ 10m ²	3.52 €	4.22 €
B	> 10m ² et ≤ 12m ²	4.04 €	4,85 €
C	> 12m ² et ≤ 14m ²	4.57 €	5,48 €
D	> 14m ² et ≤ 16m ²	5.11 €	6.13 €
E	> 16m ² et ≤ 18m ²	5.68 €	6,82 €
F	> 18m ² et ≤ 20m ²	6.25 €	7,50 €
G	> 20m ² et ≤ 22m ²	6.86 €	8.23 €
H	> 22m ² et ≤ 25m ²	7.58 €	9.10 €
I	> 25m ² et ≤ 28m ²	8.08 €	9,70 €
J	> 28m ² et ≤ 31m ²	8.92 €	10,70 €

Rappel – Les locataires du port bénéficient d'un droit d'utilisation de l'aire de carénage de 3 jours gratuits.

Professionnels – Forfait 333.33 € HT / 400.00 € TTC par an pour 90 jours d'utilisation

ESCALE - Par jour et par période -

CATEGORIE BATEAU	SURFACE EN M ² (Cf. acte de francisation)	BASSE SAISON 50 % d'abattement pour 1 mois 25 % d'abattement pour 15 jours (1 ^{er} octobre au 30 avril)		MOYENNE SAISON (1 ^{er} mai au 30 juin et du 1 ^{er} septembre au 30 septembre)		HAUTE SAISON (Juillet et août)	
		Tarif H.T.	Tarif T.T.C.	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
A	≤ 10m ²	5.35 €	6.42 €	8.03 €	9.64 €	10.71 €	12.85 €
B	> 10m ² et ≤ 12m ²	6.25 €	7.50 €	8.92 €	10.70 €	11.60 €	13.92 €
C	> 12m ² et ≤ 14m ²	7.14 €	8.57 €	9.82 €	11.78 €	12.49 €	14.99 €
D	> 14m ² et ≤ 16m ²	8.03 €	9.64 €	10.71 €	12.85 €	13.39 €	16.07 €
E	> 16m ² et ≤ 18m ²	8.92 €	10.70 €	11.60 €	13.92 €	14.28 €	17.14 €
F	> 18m ² et ≤ 20m ²	9.82 €	11.78 €	12.49 €	14.99 €	15.17 €	18.20 €
G	> 20m ² et ≤ 22m ²	10.71 €	12.85 €	13.39 €	16.07 €	16.06 €	19.27 €
H	> 22m ² et ≤ 25m ²	11.60 €	13.92 €	14.28 €	17.14 €	16.96 €	20.35 €
I	> 25m ² et ≤ 28m ²	12.59 €	15.11 €	15.17 €	18.20 €	17.85 €	21.42 €
J	> 28m ² et ≤ 31m ²	13.39 €	16.07 €	16.06 €	19.27 €	18.74 €	22.49 €
K	> 31m ² et ≤ 34m ²	14.28 €	17.14 €	16.96 €	20.35 €	19.63 €	23.56 €
L	> 34m ² et ≤ 37m ²	15.17 €	18.20 €	17.85 €	21.42 €	20.53 €	24.64 €
M	> 37m ² et ≤ 41m ²	16.06 €	19.27 €	18.74 €	22.49 €	21.42 €	25.70 €
N	> 41m ² et ≤ 44m ²	16.96 €	20.35 €	19.63 €	23.56 €	22.31 €	26.77 €
O	> 44m ²	17.85 €	21.42 €	20.53 €	24.64 €	23.20 €	27.84 €

« PASS ESTUAIRE » sur présentation de l'attestation du port d'attache des ports de l'Estuaire :

½ Tarif par nuit du :

- **01/04 au 30/06**
- **01/09 au 30/09**

Frais de recherche et de dossier

Tout bateau non titulaire d'un contrat dans le port, qui n'aura pas effectué de déclaration d'entrée et/ou qui ne s'acquittera pas de son séjour avant son départ, se verra imputer la facturation d'un forfait en sus pour frais de recherche et de dossier.

Ces frais s'appliquent également aux usagers ayant utilisé la cale de mise à l'eau ou l'aire de carénage n'ayant pas réglé la redevance.

Le montant pour frais de dossier et de recherche est de 76.50 € HT / 91.80 € TTC.

Commerces du port :

Devantures – Terrasses commerces sédentaires

	HT	TTC
Année complète / m ² du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	22.54 €	27.05 €
Du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre / m ²	17.00 €	20.40 €
Saisonnnière au mois / m ² du 15 juin au 15 septembre	2.54 €	3.05 €

Emplacement au port pour exposer (par tranche de 4ml)

	HT	TTC
Forfait à l'année	281.50 €	337.80 €
Forfait saison estivale du 15 avril au 15 octobre	230.60 €	276.72 €

Cabanes du port :

	HT	TTC
Occupation annuelle au m ²	19.25 €	23.10 €
Occupation annuelle au m ² Sur présentation de la carte professionnelle de pêcheur	9.60 €	11.52 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Hervé GUILLOUX, Maire-Adjoint :

*Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré,
décide
à l'unanimité*

- *D'approuver les tarifs du port de Meschers applicables partir du 1^{er} janvier 2026.*

Meschers, le 07 novembre 2025

Le Maire,
Mme Françoise FRIBOURG



La secrétaire de séance,
Mme Catherine MARTIN FRECHE

